

Escaliers et/ou installations extérieures (FORDB5)

Code du module	FORDB5
Unité capitalisable	Escaliers et installations extérieures (ESCIE)
Profession	Dessinateur en bâtiment
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable d'établir des plans d'escaliers à l'intérieur et/ou à l'extérieur.
Indicateurs	
<ul style="list-style-type: none">• L'apprenti sait représenter les escaliers de manière compétente en vue plongeante, en vue de face et en vue de coupe.• L'apprenti dimensionne correctement les escaliers et les rampes.• L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction.	
Socles	
<ul style="list-style-type: none">• L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes.• L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte.• L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.	

2

L'apprenti est capable d'effectuer un relevé de terrain simple et d'établir un plan de situation.

Indicateurs

- L'apprenti sait effectuer un relevé du terrain.
- L'apprenti dresse une esquisse du relevé du terrain.
- L'apprenti sait établir un plan de situation.

Socles

- L'apprenti a effectué le relevé d'un terrain sous guidance en appliquant les méthodes utilisées au sein de l'entreprise.
- L'apprenti a dressé une esquisse propre, qui fait état de l'ensemble des dimensions et des indications requises.
- L'apprenti a établi un plan de situation en se référant à des relevés de terrain, respectivement à d'autres indications, et en appliquant des épaisseurs et des types de traits corrects.

3

L'apprenti est capable de déterminer des hauteurs et des dénivelés sous guidance.

Indicateurs

- L'apprenti sait manipuler l'instrument de nivelage.
- L'apprenti sait déterminer le dénivelé entre différents points observables à partir d'une position indiquée.

Socles

- L'apprenti a correctement installé l'instrument.
- L'apprenti a lu les valeurs mesurées avec la précision de rigueur.
- L'apprenti a déterminé le dénivelé et les hauteurs sous guidance.

4

L'apprenti est capable d'établir des plans d'installations extérieures.

Indicateurs

- L'apprenti sait établir des plans de situation des installations extérieures terminées avec des courbes de niveaux.
- L'apprenti sait établir des coupes et des plans détaillés des installations extérieures.
- L'apprenti sait attribuer les matériaux.

Socles

- L'apprenti a établi un plan de situation des installations extérieures en appliquant des épaisseurs et des types de traits corrects.
- L'apprenti a établi des coupes et des plans détaillés des installations extérieures en appliquant des épaisseurs et des types de traits corrects.
- L'apprenti a correctement attribué la majorité des matériaux.

5

L'apprenti est capable de déterminer des dimensions.

Indicateurs

- L'apprenti sait déduire les surfaces à partir de plans (escaliers et/ou installations extérieures, respectivement plan de situation) et de coupes existants.
- L'apprenti sait déduire les volumes à partir de plans (escaliers et/ou installations extérieures, respectivement plan de situation) et de coupes existants.

Socles

- L'apprenti a correctement déterminé la majorité des surfaces.
- L'apprenti a correctement déterminé la majorité des volumes.

6

L'apprenti rédige des rapports hebdomadaires à propos des tâches effectuées et, une fois par semaine, il rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.

Indicateurs

- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire (sous forme de notes, avec la mention de l'activité, de l'heure, de la date et de la durée) faisant état des missions effectivement accomplies.
- L'apprenti assemble un portfolio conformément aux indications.
- L'apprenti rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.

Socles

- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées dans le rapport.
- L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc.
- L'apprenti a joint les plans dessinés.
- La représentation était propre et cohérente.
- Le portfolio était structuré et cohérent et il contenait l'ensemble des rapports et des plans des première, deuxième et troisième années de la formation.
- Le rapport comprenait une description détaillée et claire d'une activité effectuée pendant une semaine, l'apprenti ayant expliqué l'utilité de l'activité en question, décrit la recherche des informations et tiré des conclusions.

7

L'élève sait agir de manière respectueux et autonome.

Indicateurs

- L'élève effectue ces tâches complètement et compréhensiblement.
- L'élève participe activement à l'enseignement.
- L'élève se comporte avec respect et se tient aux règlements de l'école et de la classe.
- L'élève respecte tous les dates en relation avec l'école.

Socles

- L'élève a effectué la majorité de ces tâches complètement et compréhensiblement.
- L'élève a participé activement à l'enseignement.
- L'élève s'est comporté avec respect et se tient aux règlement de l'école et de la classe.
- L'élève a en général respecté tous les dates en relation avec l'école.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 0 / 7

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0